

3 mai 2010 14h32 | Par **Mathieu Hervé**

La lettre ouverte des politiques girondins à Jean-Louis Borloo pour sauver l'éolien

Menaces sur la filière industrielle française de l'éolien avant Grenelle 2 ? Elus de gauche, Vincent Feltesse, Alain Rousset, Philippe Plisson et Noël Mamère ont publié aujourd'hui une lettre ouverte dans le quotidien Le Monde.



Les élus girondins espèrent que la réglementation sur l'énergie éolienne restera assez ouverte pour créer de nouveaux parcs en Gironde (photo Stéphane Lartigue)

Mobilisation générale pour l'énergie éolienne à la veille de "Grenelle 2"... "Un vent mauvais semble vouloir emporter, l'un après l'autre, les engagements du Grenelle ; il souffle actuellement sur l'Assemblée nationale où est discuté le projet de loi portant sur l'Engagement National pour l'Environnement, ou "Grenelle II".

Les **amendements du rapport Ollier viennent insidieusement, mais très directement, menacer la filière industrielle française de l'éolien**. Dans un contexte économique dégradé, c'est une perte potentielle inestimable en termes de nouveaux emplois."

Dans une lettre ouverte à Jean-Louis Borloo **publiée aujourd'hui dans Le Monde**, la gauche girondine se mobilise. **Vincent Feltesse**, président de la Communauté urbaine de Bordeaux et maire de Blanquefort, **Alain Rousset**, président du Conseil régional d'Aquitaine, **Philippe Plisson**, député de la Gironde et maire de St-Caprais (et démissionnaire de son poste de co-rapporteur de la commission Ollier) et **Noël Mamère**, député de la Gironde et maire de Bègles, interpellent aujourd'hui Jean-Louis Borloo le ministre d'État,

ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer du gouvernement de François Fillon.

"Les garanties du rapport Ollier visant à rendre l'éolien "acceptable" sont autant de réglementations sournoises... C'est l'intérêt bien compris des groupes de pression des énergies nucléaire et fossile, qui encourage de tels amendements...", poursuivent les signataires.

Le rapport Ollier est donc clairement mis en cause par les élus girondins. Dans ses propositions, la mission présidée par le sénateur Patrick Ollier **propose en effet notamment aux régions de se doter de schémas territoriaux avant la fin 2011**, en fixant **les zones en dehors desquelles aucun projet éolien ne pourra naître**. Une façon de bloquer, géographiquement, le développement des énergies issues du vent...

Et les signataires de prendre, opportunément, un exemple sur la communauté urbaine de Bordeaux : "A Blanquefort, une commune de l'agglomération bordelaise, la reconversion d'une vaste zone industrielle est en cours (...) Avec l'aide de l'Etat et des collectivités locales, nous avons décidé ensemble de l'orienter en cluster des énergies renouvelables, la baptisant Ecoparc."

À lire aussi

Grenelle 2 sur le recul

Les principales mesures prévues

Des friches énergétiques ?

La Gironde n'a pas de pétrole mais elle a de l'énergie propre

© www.sudouest.com 2010